



FFvolley

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCES-VERBAL N°1 DU 19 OCTOBRE 2019

SAISON 2019/2020

Présents :

Eric Tanguy, Président

M. Akilian, C. Albe, P. Allamassey, F. Avaby représentée par Y. Labrousse, C. Bagatto représentée par Didier Deconninck, B. Cervetti, C. Darcel, C. Daubas, F. de Bernon, D. Deconninck, A. de Fabry représenté par E. Tanguy, JP. Dubier, C. Durand, C. Gangloff, JL. Gouverneur, R. Goux, Alain Griguer, E. Kozludere, Y. Labrousse, L. Lachaise, J. Logeais, G. Mabile, M. Martin-Douyat représenté par Pascal Allamassey, P. Mercier, S. Muezy, V. Roche, L. Royo représentée par C. Albe, N. Turin représentée par P. Vouillot, P. Vouillot

Absents excusés :

JP. Aloro, A. Giubergia, A. Marcaggi, C. Mouradian, L. Torrecillas

Absent :

G. Henry

Assistent :

A. Gemise-Fareau, A. Guiguet, A. Hachelaf

Invité :

A. Dagorne

Le Président ouvre la séance à 10h02.

Le Président ouvre la séance en demandant aux administrateurs de respecter une minute de silence en mémoire de Georges LOISNEL, Président de la Commission Centrale de Discipline, disparu en août dernier.

Le quorum étant atteint le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Le Président signale que Laurent TORRECILLAS a donné procuration à Laurence LACHAISE, cette procuration ne peut pas être prise en compte car actuellement M. TORRECILLAS n'est pas licencié à la FFvolley.

Adopté par le Conseil d'Administration du 08/02/2020
Date de diffusion : 10/02/2020
Auteur : Yves LABROUSSE

1. INFORMATION DU PRÉSIDENT DE LA FFVOLLEY

BILAN EUROVOLLEY 2019

Nous constatons que la manifestation est un grand succès. Un succès sportif malgré une quatrième place au pied du podium.

Un succès populaire auprès d'une population qui ne se limite pas aux volleyeurs, très bonne affluence avec 82 000 spectateurs payants, dont 61 000 pour les matchs de l'Équipe de France.

Un succès médiatique avec de très bonnes audiences TV, avec surtout 1,7 million de téléspectateurs en moyenne pour France/Serbie en demi-finale avec un pic à 2,1 millions. Ce soir-là, la chaîne l'Équipe est la 4^{ème} chaîne nationale derrière TF1, M6 et France 2, et première chaîne nationale dans le segment des 14-49 ans. Record absolu depuis la création de la TNT.

Le Président regrette que malgré la portée plus que positive pour le Volley français pendant l'EUROVOLLEY certaines personnes dès le lendemain, au travers d'article de presse ou de publications sur les réseaux sociaux, préfèrent dénigrer et rabaisser notre discipline.

Le Président souligne que les propos de ces personnes qui sont des licenciés de notre Fédération relèvent de la Commission Mixte d'Éthique, et qu'à l'avenir la FFvolley ne se privera pas de les traduire.

Le Président souligne la présence de la Ministre des Sports Roxana MARACINEANU lors des matchs France/Roumanie à Montpellier et des 3 matchs à Paris.

La présence, le professionnalisme et l'investissement des 700 bénévoles a été particulièrement apprécié par la CEV, très satisfaite de l'organisation française.

La Fédération a reçu une lettre de félicitations très élogieuse du Président de la CEV, le Président souhaite qu'elle soit partagée avec les 700 bénévoles sans qui rien n'aurait été possible.

L'ambiance et les animations ont été particulièrement appréciées pendant les matchs par le public, les deux animateurs ainsi que le comédien de la mascotte ont instauré une belle ambiance dans les arénas.

Le prochain objectif pour l'Équipe de France est la qualification au TQO de Berlin, avec la Serbie dans la poule cela ne va pas être simple sans oublier un temps de préparation très court (moins de 8 jours).

Le Président souhaite informer les membres du Conseil d'Administration des résultats en termes de fréquentation de la VNL FINALS à Chicago qui a totalisé 32 000 spectateurs sur les 5 jours, en 2018 lorsque la France a organisé à Lille c'était 55 000 spectateurs qui sont venus assister aux 5 matchs.

La FIVB a annoncé que l'édition suivante de la VNL FINALS ne sera pas aux USA comme prévu et un appel à candidature a été lancée, le Fee est de 1 000 000 USD minimum.

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Le Président informe le Conseil d'Administration que L'Agence Nationale du Sport a validé l'intégralité des propositions faites par la Commission Fédérale des aides PSF pour les clubs, Comités Départementaux et Liges Régionales pour l'enveloppe de 1 189 500 €.

Cette année, les clubs ont été privilégiés par rapports aux Comités Départementaux et aux Ligues Régionales. La part des crédits de paiements PSF réservée aux clubs a été augmentée de 5 % soit 52 225 €. A noter qu'il y a eu 22 % de clubs en plus ayant déposé un dossier.

La commission a été confrontée à des délais très courts pour l'étude des dossiers, pour 2020, les délais seront augmentés afin de permettre aux clubs de remplir leurs dossiers et s'assurer que la commission dispose du temps réglementaire pour instruire les demandes.

Le Président remercie tous les bénévoles ayant travaillé sur les dossiers durant une semaine complète du matin au soir et à Yvan MAIROT, salarié en charge du Développement pour le très bon travail et le temps passé au traitement de ces dossiers.

Le Président souligne que la commission sera très vigilante quant aux retours des dossiers CNDS et la réalité de la réalisation des actions sur le terrain ainsi que l'impact sur l'évolution du nombre de licenciés. L'Agence Nationale du Sport procédera à des contrôles aléatoires sur certains dossiers de leur cotés.

L'Etat a pris du retard dans le mandatement des versements, nous les relançons régulièrement afin que les clubs, Ligues Régionales et Comités Départementaux reçoivent les crédits rapidement.

2. INFORMATION DU PRÉSIDENT DE LA LNV

Alain GRIGUER s'associe aux félicitations suite à l'organisation de l'EUROVOLLEY, il informe le Conseil d'Administration d'un petit problème à clarifier sur la Coupe de France Pro avec le club de Terville, est-ce que le club participe à la CDF PRO comme 1/2 finaliste de la Coupe Amateur 2018/2019 ou comme actuel club de Ligue AF ?

3. SECTEUR SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

SAISON 2018/2019

- Conseil d'Administration du 4 mai 2019
Laurence LACHAISE demande une modification sur son intervention telle que retranscrite dans le PV du CA du 4 mai
- Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi du 29 mai 2019
- Commission Centrale Beach « individuels » du 18 juin 2019
- Commission Centrale des Organisations/Commission Centrale Sportive du 29 juin 2019
- Commission Centrale d'Arbitrage des 14 et 15 juin 2019
- Commission Centrale Financière du 20 juin 2019
- Commission Centrale Sportive du 5 Juin 2019
- Commission Centrale Sportive du 18 juin 2019
- Commission Centrale Sportive du 20 juin 2019
- Commission Centrale Sportive du 03 Juillet 2019
- Commission Centrale Sportive du 12 Juillet 2019
- Commission Centrale Sportive du 15 Juillet 2019
- Commission Centrale Sportive du 17 juillet 2019
- Commission Centrale Sportive du 22 juillet 2019

SAISON 2019/2020

- Commission Centrale Sportive du 9 septembre 2019
- Commission Centrale Sportive du 3 octobre 2019
- Commission Centrale des Statuts et Règlements du 2 septembre 2019
- Commission Centrale des Statuts et Règlements du 10 septembre 2019
- Commission Centrale des Statuts et Règlements du 19 septembre 2019
- Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi du 1^{er} octobre 2019

PROCES-VERBAUX PRESENTES (SANS APPROBATION DU CA)

SAISON 2018/2019

- Conseil de Surveillance des 29-30 mars 2019
- Conseil de Surveillance du 24 mai 2019
- Conseil de Surveillance du 4 juin 2019
- Conseil de Surveillance du 10 juin 2019
- Conseil de Surveillance du 2 juillet 2019
- Commission Electorale Fédérale du 25 mai 2019
- Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux des 5 et 6 juin 2019
- Commission Centrale de Discipline du 15 juin 2019
- Commission Electorale Fédérale du 22 juin 2019
- Conseil Supérieur DNACG du 4 juillet 2019
- Conseil Supérieur DNACG du 12 juillet 2019

SAISON 2019/2020

CACCF des 25-26 septembre 2019
Extrait du CSurveillance du 7 septembre 2019

En prenant en compte la modification demandée par Laurence LACHAISE, l'ensemble des procès-verbaux ci-dessus est adopté à l'unanimité.

Jean-Paul DUBIER intervient sur la publication d'échanges entre membres du Conseil d'Administration sur des réseaux sociaux. Il est rappelé que l'ensemble des licenciés doivent respecter la charte d'éthique, et que les membres du Conseil d'Administration se doivent d'être exemplaires quant aux propos échangés et observer une réserve et une discrétion toute professionnelle même en tant que bénévoles.

Dates à retenir en 2019/2020

Bureau Exécutif 15/11, 13/12, 17/01, 20/03, 10/04, 26/06
Conseil d'Administration 08/02, 25/04, 11/07
Assemblée Générale 16/05 en Sologne (région Centre Val de Loire)

Les Élections Fédérales auront lieu dès la fin des Jeux Olympiques de Tokyo conformément aux codes du sport soit entre fin août et fin décembre 2020. Il serait souhaitable d'organiser les Élections des Ligues Régionales, des représentants territoriaux au CA, des représentants aux Assemblées Générales sur les mêmes dates.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission Fédérale d'Appel : démission de Monsieur Benoît VICTOR

Commission Centrale de Discipline : suite au décès de Monsieur Georges LOISNEL, le Président propose de désigner Monsieur Alain ARIA au poste de Président

Commission Centrale Sportive : Suite aux problèmes de santé de Monsieur Jacques TARRACOR, ce dernier a demandé à ne plus assumer la présidence de la commission. Il reste toutefois membre pour continuer à apporter son expertise. Le Président propose de désigner Monsieur Jean-Pierre MELJAC au poste de Président

Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi : démission de Monsieur Hervé MAZZON

Commission Fédérale des Sourds : démission de Mme GICLAT, et 2 nouveaux membres : Michaël BURGARD et Nicolas BICHET.

Commission Fédérale Volley Assis : Le Président propose l'ajout de deux nouveaux membres à la commission : Mme Flore PERARD, Monsieur Olivier LEGRAND.

4. SECTEUR FINANCES

EUROVOLLEY 2019

Le budget initial était de 6,86 M€ HT, après compression des dépenses le budget révisé et réalisé est de 5,66 M€ HT.

Recettes billetterie : 2,408 K€ HT (dont finale 845 K€ HT).

Les subventions sont de 3,070 K€ dont 400 000 € d'investissement de la FFvolley.

Le résultat est actuellement à l'étude. Il devrait être équilibré ou légèrement déficitaire entre 0 et 100 K€ HT.

Certains dossiers tels que les paris sportifs, la SACEM et quelques fournisseurs sont encore en discussion.

Le FEE (redevance) versé à la CEV est de 675 K€ HT.

Congrès CEV

La FFvolley a été obligée d'organiser le congrès annuel de la CEV, dans le cadre de l'EuroVolley. Le budget de ce congrès s'élève à 263 K€.

La participation des congressistes est de 169 K€, la subvention CNOSF/PAIF devrait être de 20 K€. Nous prévoyons donc un résultat déficitaire de l'ordre de 55 K€.

La location de salles du congrès, les interprètes, les transports, le dîner d'accueil ainsi que 200 places VIP pour chaque match à Paris sont à la charge de la FFvolley.

Trésorerie et comptabilité générale de la FFvolley au 30/09/2019

L'approche des résultats a pu être réalisée avec l'aide de la Commission Centrale Financière qui a contribué à la comptabilisation des achats et notes de déplacements.

Le résultat des 3 premiers trimestres est estimé déficitaire pour 166 K€, ce résultat est à prendre avec réserve car c'est une estimation faite à partir des éléments connus et comptabilisés.

La charge de l'investissement fédéral pour l'EUROVOLLEY de 400 000 € devrait être répartie sur les deux exercices 2019 et 2020.

Nous soulignons le congé maladie de la chef comptable, ce qui occasionne et génère des retards de saisie. Nous embauchons un CDD de 3 mois, pour assurer le suivi de la saisie des paniers.

Nous comptons à ce jour 3 000 licenciés en plus à même date.

Dans la comptabilité est intégrée la VNL 2020, avec la prise en charge des billets d'avion par la FIVB.

Notre situation comptable a été soumise le 18/10 à la CCF.

Des efforts sont demandés aux salariés ainsi qu'aux membres des commissions et aux membres de l'Exécutif pour limiter les frais de déplacements et les coûts.

Un effort est demandé tout particulièrement à la Commission Centrale d'Arbitrage, pour limiter les frais de déplacement des arbitres, car à ce jour le montant des frais engagés dépasse largement le budget voté.

Laurence LACHAISE rappelle son questionnement sur l'importance du budget du secteur Beach Volley par rapport au budget fédéral.

5. SECTEUR SPORTIF

Le Président explique les raisons du retard pris sur la sortie des tirages des Coupes de France.

Ce retard est essentiellement dû aux absences de Jacques TARRACOR souffrant depuis le début de la saison.

Coupe de France Pro :

Une demande d'autorisation de mettre 14 joueurs au lieu de 12 sur la feuille de match a été posée par un club. Le Conseil d'Administration refuse car il n'y a que 12 joueurs autorisés sur une feuille de match et le RPE prévoit notamment la prise en charge de l'hébergement par le club recevant à hauteur de 12 joueurs + 4 accompagnants.

Le Président de la LNV demande à ce qu'un pré-tirage du second tour soit effectué, afin de permettre aux clubs à l'issue de leur match, de connaître leur futur adversaire et ainsi prévoir leur déplacement.

Pour la Champions League CEV, les matchs des clubs français seront diffusés sur la chaîne du CNOSF Sport en France. Cette chaîne est gratuite et accessible à tous sur les box Orange, SFR, Bouygues et Free ainsi que sur le site web : www.sportenfrance.fr

INFORMATION SUR LA FEUILLE DE MATCH ELECTRONIQUE (FDME)

Une étude sur la possibilité d'utilisation de la FDME jusqu'aux 1/8èmes de finale de la Coupe de France est en cours, sachant que la FDME ne permet pas le live score. A ce jour sur 160 matchs joués, 80 matchs ont été marqués avec la FDME. Ce fonctionnement est conforme à nos attentes.

6. SECTEUR ULTRA MARIN

NOUVELLE-CALÉDONIE

La situation de la Nouvelle-Calédonie vis-à-vis de l'OZVA est en cours de résolution, notre territoire retrouve sa place au sein de la Confédération Asiatique de Volley.

LA RÉUNION

Après de nombreuses années d'exclusion de la zone 7 de la Confédération Africaine de Volley, après de très nombreuses discussions avec la FIVB et avec le Président de la CAVB, Amir Elwani, le Président de la FFvolley a obtenu la réintégration de La Réunion dans la CAVB. Dans la continuité Florence AVABY a pu obtenir la réintégration dans la zone 7.

AUDIT DE LA LIGUE WALLIS ET FUTUNA

Le Président de la Ligue de Wallis et Futuna a demandé à la DRJSCS de procéder à un audit administratif et financier sur les gestions précédentes à son élection.

Le service juridique de la FFvolley ainsi que le Trésorier Général sont disponibles pour aider la Ligue à se remettre en ordre de marche. A noter qu'aujourd'hui le territoire compte 300 licenciés pour 11 000 habitants, ce qui représente la plus forte pénétration de notre sport par rapport à la population.

POINT SUR LA LIGUE DE MAYOTTE

Le Président de la FFvolley va entrer en contact avec le Président du Conseil Départemental de Mayotte, qui semble vouloir trouver une issue favorable à la situation critique de la Ligue de Mayotte.

7. SECTEUR DÉVELOPPEMENT

POINT SUR L'ANNÉE DU VOLLEY

Michelle AKILIAN précise que 150 projets ont été labellisés, c'est une action qui se déroule sur deux saisons dont le fil conducteur est l'EuroVolley 2019 en France.

La mise en place du réseau de référents territoriaux est faite.

SERVICES CIVIQUES

Notre enveloppe est épuisée (80 + 20 postes), nous ne pouvons pas répondre positivement à toutes les demandes des instances Ligues Régionales, Comités Départementaux et Clubs. Il nous faudrait beaucoup plus de postes pour satisfaire l'ensemble des demandes.

Le dossier de renouvellement de l'agrément est déposé. Nous sommes dans l'attente de la réponse de la préfecture et de l'Agence Nationale du Service Civique.

DOTATION DECATHLON DE BALLONS ALLSIX

12 000 ballons ont été distribués cette année, pour la promotion de l'EuroVolley, pour les labels des clubs, aux clubs disposant d'au moins 10 licenciés jeunes, ainsi que pour les diverses compétitions.

Le Conseil d'Administration remercie les Ligues Régionales pour leur aide dans la distribution des dotations.

Le Président regrette la campagne de dénigrement des ballons AIISix menée par certaines personnes sur les réseaux sociaux. Cette manière de faire n'est pas de nature à encourager des partenaires à faire des dotations à la FFvolley, ses instances et ses clubs.

COMPET'LIB - 4 X 4 MASTERS

Pierre VOUILLOT fait un point sur l'avancée de son dossier. Il souhaite davantage de retour de la part de la commission « développement », dans une recherche de transversalité, pour toujours améliorer les propositions.

Compét'Lib : la compétition est reconduite à l'identique. Pierre VOUILLOT refera un tour des Ligues Régionales pour présenter ces deux projets, en présence des Comités Départementaux si possible.

9. SECTEUR DTN

MODALITÉS DE SÉLECTION AUX JEUX OLYMPIQUES

La Directrice Technique Nationale présente le document regroupant les modalités de sélections aux Jeux Olympiques pour les athlètes de Volley-Ball.

Le Volley Assis n'est plus dans ce document car géré par le CPSF et non le CNOSF.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité ce document.

Secteur Beach

Restructuration du secteur Beach Volley : tous les athlètes sont maintenant réunis à Toulouse, sous la direction de Lissandro CARVALHO.

Le permis de construire de la nouvelle halle couverte dédiée au Beach Volley (4 terrains et chauffage), attenante à la halle indoor et aux 4 terrains extérieurs est déposé.

D'autres projets de structures couvertes sont en cours dont Châtenay-Malabry (Ile de France) et Binic en Bretagne, ainsi qu'un projet de 4 ou 6 terrains extérieurs à Boulouris.

Les résultats des Equipes de France sont encourageants, les féminines comme les masculins sont proches du « cut Olympique » pour être admis directement aux Jeux Olympiques par le classement mondial.

Secteur féminin

Le Pôle France de Toulouse jouera ses matchs de LAF cette année à Albi, une convention a été signée cet été entre la FFvolley, le club d'Albi et la municipalité. Lors du premier match à Albi, 600 spectateurs étaient présents.

Les Interpoles féminins sont remplacés par un regroupement permettant d'effectuer des tests physiques, ce travail est coordonné par la cellule Recherche et Performance dirigée par Olivier MAURELLI.

Une convention a été signée avec la ville de Belfort pour accueillir des matchs ou stages de l'EDF féminine, une convention similaire est en cours d'élaboration avec la ville de Harnes.

Secteur masculin

Pôles espoirs : maintien du dispositif actuel pour les interpoles.

La réunion annuelle des cadres sera organisée à la Toussaint.

Nous notons une dynamique intéressante dans le secteur masculin, avec notamment le titre de champions d'Europe des U17.

TQO de Berlin : matchs de poule du dimanche 5/01 au mercredi puis finale le vendredi 10/01.

10. RESSOURCES HUMAINES

Trois salariés quittent notre Fédération :

Luc LENGLET quitte le secteur Événementiel pour aller travailler chez un de nos prestataires.

Pierre HERAULT : la surcharge d'activité liée à l'EuroVolley étant terminée, son CDD ne peut être renouvelé.

Florent FOULQUIER : Manager du Volley Assis démissionne pour rejoindre le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF).

Les 2 nouveaux délégués du personnel ont rencontré le Trésorier Général afin de poursuivre la négociation sur le nouvel accord d'entreprise.

Sylvie BERNIER, chef-comptable, est prolongée en arrêt de travail jusqu'au 30/10/2019.

11. QUESTIONS DIVERSES

Double facturation des mutations si 2 licences : un bug informatique a généré une double facturation des mutations en cas de saisie de deux licences.

Nous avons identifié 88 cas de mutations facturés à tort. Le Président propose de rembourser les clubs sous forme d'avoir sur les paniers.

A partir de ce jour, les mutations ne seront bien facturées qu'une seule fois.

Projet Cluster « Grand Paris Sport »

23 communes de l'agglomération Evry-Courcouronnes, Ris-Orangis, etc ..., plusieurs Fédérations Sportives et Olympiques, l'Université Paris Saclay, des laboratoires de recherches et des Start Up du sport ont la volonté de créer un écosystème consacré au sport. Le Président de la FFvolley propose que notre Fédération intègre ce projet activement.

Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité.

Le Président
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général
Yves LABROUSSE